

Un outil d'intégration des connaissances locales dans les évaluations environnementales

lien vers le
diaporama

Jean-René PROULX

Conseiller environnement

Hydro-Québec Équipement et services partagés

Québec-Canada

Diplômé en anthropologie (M.Sc., Université de Montréal), Jean-René Proulx a effectué différentes études en sciences sociales, principalement en milieu autochtone, comme associé et chercheur au Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines. Par la suite, il a concentré ses activités professionnelles dans le domaine des études environnementales sur le milieu humain.

En tant que conseiller en environnement à Hydro-Québec Équipement et services partagés, il est responsable d'études sur le milieu humain tant lors de l'évaluation que du suivi environnemental de projets majeurs d'aménagements hydroélectriques. Ces études ont porté principalement sur l'utilisation du territoire et les incidences sociales. Il a collaboré aux projets Péribonka, Eastmain-1, Eastmain-1A - Sarcelle-Rupert et Romaine.

Résumé

Suite à l'adoption de la Convention sur la diversité biologique, la prise en compte des connaissances des populations locales relatives à l'environnement est devenue une exigence des évaluations environnementales tant au niveau international que national. Hydro-Québec Équipement et services partagés (HQESP) a voulu se doter d'un outil qui permet une approche systématique de cette prise en compte lors des différentes évaluations environnementales qu'elle doit réaliser. L'outil conçu à cette fin est un protocole d'intégration des connaissances locales dans les études d'impact sur l'environnement.

Ce protocole est d'abord basé sur une revue des exigences, de guides, d'évaluations environnementales de projets d'exploitation des ressources naturelles au Canada et des pratiques d'Hydro-Québec lors de projets hydroélectriques majeurs récents. Il a été développé en s'appuyant sur l'expérience de chargés de projet et de spécialistes, des milieux naturel et humain, de l'unité Environnement (HQESP). Il vise une intégration des connaissances locales qui satisfait les directives des autorités gouvernementales et favorise l'acceptabilité du projet par les populations concernées.

Bien qu'adapté au contexte d'Hydro-Québec, ce protocole se veut souple afin de permettre son adaptation au contexte des populations concernées et des projets. Cette caractéristique favorisera son adaptation à d'autres contextes corporatifs ou nationaux. Après avoir présenté une définition des connaissances, le protocole aborde l'élaboration du programme d'inventaire, la réalisation des inventaires, la production de l'étude d'impact et le retour auprès des communautés. Pour chacune de ces activités, on expose les outils disponibles, les résultats escomptés ainsi que des enseignements tirés de projets de l'entreprise.

Parmi les principales caractéristiques de l'intégration des connaissances locales préconisées dans le protocole, on peut souligner :

- La prise en compte le plus tôt possible des connaissances locales dans la démarche de réalisation d'un projet.
- La participation d'un conseiller de l'entreprise aux activités de cueillette des connaissances afin de favoriser un accès rapide aux connaissances et à leur transmission à l'équipe.
- Une équipe de spécialistes capables de faire preuve d'écoute, d'ouverture et de respect envers les populations concernées et leurs connaissances.
- Une évaluation d'impacts par l'entreprise qui est conforme aux règles de l'art des différentes disciplines, mais qui tient compte des connaissances locales.
- Une intégration des connaissances locales qui est davantage mise en évidence dans l'étude d'impact.

Le protocole d'intégration des connaissances locales est un sujet d'intérêt pour les praticiens de l'évaluation environnementale et sociale des projets notamment, ceux de construction et d'exploitation d'infrastructures énergétiques, puisqu'il est adapté à ces projets. De plus, il concerne directement la thématique des aspects sociaux et la participation des acteurs puisqu'il propose des modalités de participation des populations concernées et rétroaction auprès de celles-ci.

Puisque l'intégration des connaissances locales vise à répondre aux exigences des organismes d'examen et à favoriser l'acceptabilité des évaluations et des projets par les populations concernées, il importe que le processus d'intégration et ses résultats soient connus des différentes parties. Le protocole aborde donc aussi certaines modalités de diffusion des activités et des résultats de l'intégration des connaissances locales.